

irlandaise, il connaît donc le peuple au milieu duquel il exercera son zèle, et trente-deux ans d'enseignement dans le séminaire le plus considérable de la Compagnie lui ont donné une expérience consommée dans l'art difficile de former les jeunes gens à la vie sacerdotale. Sa science profonde en théologie, son jugement sûr, ses connaissances variées, une grande aménité de formes, en faisaient un des prêtres les plus consultés de Paris; il n'était point rare de rencontrer à la porte de sa cellule, en même temps que les évêques les plus distingués, les savants les plus en renom. M. le Play, ce maître illustre qui a fondé, en notre temps, la vraie doctrine de l'économie sociale, le visitait souvent et lui soumettait ses écrits; M. Maxime du Camp, dont les travaux sur les grandes œuvres de la charité à Paris jettent en ce moment tant d'éclat, s'asseyait volontiers dans la modeste chambre du professeur.

“ Ces relations avec les hommes les plus intelligents et avec des disciples dévoués n'empêchaient pas M. l'abbé Hogan d'être toujours à la disposition des séminaristes : on voyait, aux longues heures qu'il mettait à les entendre, que son âme se trouvait bien plus à l'aise encore dans ses rapports avec eux.

“ Voilà le supérieur que Messieurs de Saint Sulpice envoient à Boston ; le succès de sa mission est assuré : sans doute le vide qu'il laissera à Paris sera difficilement comblé, mais il faut que l'œuvre de M. Olier s'achève. Il avait entrevu cette terre d'Amérique toute belle et conquise à Jésus-Christ ; après deux siècles et demi, les désirs du saint prêtre vont s'accomplir ; les apôtres argumentent à mesure que la moisson blanchit, et M. l'abbé Hogan est celui que Dieu choisit pour ces créations de séminaires. Les vœux de ses confrères, de ses amis, de ses anciens élèves l'accompagnent ; sa mission sera fructueuse comme l'est toujours celle qui a pour fondement l'humilité et l'obéissance.”

RÉSISTANCE A LA LOI SCÉLÉRATE.

La loi scolaire du 28 mars, dite la loi *scélérate*, parce qu'elle viole les droits sacrés du père de famille, parce qu'elle tend à tuer l'âme de l'enfant et parce qu'elle prépare une génération d'athées, provoque en France, de la part des catholiques une résistance énergique ; *résistance à l'oppression*, qui, dans ce cas, est le plus saint des devoirs.

Dans toutes les parties de la France, les évêques dans leurs mandements, les curés par leurs instructions, ont dénoncé cette loi et, de leurs côtés, les pères de famille qui ne veulent pas envoyer leurs enfants dans les écoles *neutres*, c'est-à-dire *athées*, comme l'a formellement avoué à la chambre, M. Clémenceau, sont traduits devant les tribunaux.

Parmi tous ces procès, nous parlerons de celui que vient de subir